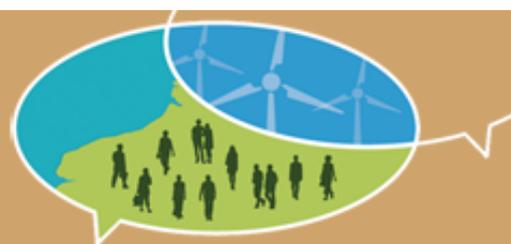


## Débat public Parc éolien en mer de Dieppe - Le Tréport

Du 24 avril au 31 juillet 2015



LETTRE D'INFORMATION N°15

3 AOÛT 2015

### Le débat est terminé : rendez-vous fin septembre pour le compte rendu et le bilan



Les 100 jours du débat viennent de s'achever. Mardi dernier, dans un climat passionné, et parfois houleux, la dernière réunion publique a permis de faire un premier point sur les enseignements du débat tout en approfondissant plusieurs questions saillantes : l'impact environnemental, et en particulier sonore, des parcs éoliens ; l'insertion du projet dans les différentes visions du territoire haut-normand et picard, à maintes reprises questionnée ; l'opposition ferme de la pêche professionnelle et sa proposition de déplacer le parc plus à l'ouest.

Ce débat ne s'est pas limité à une série de réunions sur le territoire (9 au total, avec près de 1000 participants en salle et autant d'internautes qui les ont suivies en ligne) : il s'est rendu à 15 reprises dans les lieux de vie dans le cadre de « débats mobiles », pour y rencontrer environ 1700 personnes ; il a sollicité près de 40 acteurs dont 14 ont publié des cahiers d'acteurs et 10 ont été auditionnés ; il a reçu plus de 11000 visites sur son site internet, et mobilisé 900 abonnés sur sa page Facebook et 430 sur Twitter ; il a organisé une exposition itinérante, interrogeant le rapport des habitants et des touristes au territoire et à son identité ; il a monté en partenariat avec France3 Picardie, Haute et Basse Normandie une émission de télévision consacrée au débat.

#### LES PROCHAINES RENCONTRES

##### > Le Tréport, le 5 octobre 2015

*Présentation du compte rendu  
et du bilan du débat*  
Forum de la plage, 15h-18h

#### LES PRINCIPAUX DOCUMENTS ET LIENS UTILISÉS

- > Le débat présenté en 8 minutes !
- > Comment s'informer et participer ?
- > La synthèse de présentation du projet
- > Le dossier complet
- > Les archives des réunions publiques
- > Les archives des débats mobiles

#### LES DERNIÈRES EXPRESSIONS EN LIGNE

Avis n°485 / Au bilan :  
un débat utile ... y  
compris lors de la  
réunion de clôture

##### Ajouté le 31/07/2015

J'ai attendu les retours presse de la réunion de clôture pour dresser un bilan personnel de ce débat public. Sans surprise, la réunion de clôture a été l'occasion pour certains, plutôt

Nous nous attachons désormais à dresser le compte rendu du débat, qui devra restituer le plus fidèlement possible les questions, avis et propositions soulevés tout au long du débat, dans l'ensemble de ses modalités. Les interrogations soulevées en réunion de clôture, aux côtés desquelles nous pouvons ajouter la pertinence de l'éolien en mer au sein de la politique énergétique nationale, et les conditions à réunir pour l'émergence d'une filière industrielle qui y serait consacrée, ne sont pas épuisées. Sur les questions de la pêche (ressource halieutique, fréquentation des zones par les bateaux de pêche, état du milieu marin), la Commission a sollicité l'agence des aires marines protégées afin de rassembler les données disponibles dans une fiche de synthèse pêche, qui devrait être disponible en septembre. Le débat a exploré l'ensemble de ces questions dans le but de donner au public la plus grande visibilité sur les enjeux que le projet pose, et pour les restituer de la manière la plus claire possible.

Notre compte rendu, ainsi que le bilan du débat que tirera la Commission Nationale du Débat Public, seront publiés au plus tard le 30 septembre. Ils seront publiquement présentés à la presse et au public le lundi 5 octobre, au Tréport, au Forum de la Plage, de 15h à 18h.

Le débat s'est révélé particulièrement riche, de par la qualité et la quantité des propos recueillis. Nous tenons pour ces raisons à remercier chaleureusement l'ensemble des participants qui se sont mobilisés tout au long de ces 100 jours d'échanges, dans des délais souvent contraints, avec des prises de paroles minutées, pour approfondir tant que faire se peut le projet en débat.

Il est de notre devoir de restituer ces paroles, et d'éclairer ainsi le porteur de projet et l'Etat, pour que les meilleures décisions soient prises.

**La Commission particulière du débat public**

## Et le débat, vous en pensez quoi ?

La commission souhaite évaluer les moyens d'information et de participation qu'elle met en œuvre, en vue d'améliorer les dispositifs de débat public. En quelques minutes, répondez à notre questionnaire en ligne !



**Notre questionnaire d'évaluation**

## Dernière étape pour l'exposition du débat : notre local au Tréport

L'exposition photographique du débat, « Voix Off », quitte la médiathèque de Mers-les-Bains pour sa dernière destination : le local de la commission particulière situé 21 avenue des canadiens, au Tréport.

Elle y sera visible du 4 août jusqu'au 5 octobre, aux horaires d'ouverture (9h-12h, 14h-18h).

que de débattre (on ne les a pas trop vu pendant ces cent jours de débat ...), de médiatiser une opposition plus variée dans la forme (vuvuzela, si si ) que solide sur le fond. Il est regrettable que...

**> LIRE LA SUITE**

**Avis n°484 / Je crains que le bilan écologique du projet actuel soit fortement négatif**

**Ajouté le 31/07/2015**

[Avis recueilli en vidéo au Tréport le 30 juillet 2015]...

**> LIRE LA SUITE**

**Point de vue n°41 / Un "non" franc et massif**

**Ajouté le 31/07/2015**

Je rappelle que la ville de Mers Les Bains, dont l'identité culturelle et patrimoniale est reconnue à travers la protection de son secteur sauvegardé depuis 1986 et son classement en station balnéaire et touristique depuis 2009, s'est engagée dans une politique active de protection de son patrimoine et de développement touristique dynamique...

**> LIRE LA SUITE**

**Avis n°483 / Dubitatif sur l'intérêt d'un tel débat**

**Ajouté le 31/07/2015**

Bonjour, J'avoue que je commence à être dubitatif sur l'intérêt d'un tel débat. Un certain nombre de questions restent toujours sans réponses. Je n'en citerai que 2 : 1- Quid du bilan carbone en tenant compte du facteur de charge 2- L'impact visuel (sur une surface de 92 km²) et la répartition du produit de la taxe (50% des 7 millions d'euros) vers les collectivités dans un rayon de 22kms...

**> LIRE LA SUITE**

**Avis n°482 / C'est une bonne idée**

**Ajouté le 31/07/2015**

Je trouve que c'est une bonne

Venez apprécier le regard qu'a posé Aurélie Sement, artiste haut-normande, sur les paysages et l'identité du territoire. Et repartez chez vous avec les photographies de l'exposition !



## L'exposition du débat

## Retour sur la réunion de clôture

A l'approche des 100 jours de débat, la dernière réunion publique a eu lieu à la salle de fête de Mers-les-Bains **mardi 28 juillet** en présence de 280 personnes en salle et de 340 internautes.

La réunion s'est déroulée autour de quatre séquences, chacune ponctuée d'échanges avec le public. Elle souhaitait faire le point sur les enseignements que la commission a tirés du débat mais également approfondir certains thèmes comme l'impact sonore des parcs éoliens, la compatibilité des projets de territoire de la Haute-Normandie et Picardie avec le projet du Tréport et la pertinence de la zone alternative proposée par les professionnels de la pêche.

**L'expertise complémentaire** commandée par la CNDP à la demande de France Nature Environnement a été présentée. Il apparaît qu'à partir de l'étude des retours d'expérience des parcs éoliens en mer à l'étranger, des impacts en phase travaux sur la faune marine peuvent être attendus et aller de la fuite, à la perte d'audition jusqu'à la mort de poissons. La maîtrise d'ouvrage a précisé que des mesures pouvaient être prises pour limiter ces impacts (ex : éloigner la faune en augmentant progressivement les émissions sonores). L'étude n'exclut par ailleurs pas un retour à l'état initial voire une augmentation de la faune. Le président de France Nature Environnement a appelé à la prudence quant à la transposition de ces résultats sur le milieu de la Manche. Il voit dans cette étude le début d'une démarche de connaissance des milieux marins qui manque actuellement.

Emmanuel Maquet, maire de Mers-les-Bains, président du Syndicat Mixte de la Baie de Somme et vice-président du Conseil départemental de la Somme a affirmé son opposition ferme au projet au titre de ses trois fonctions. L'absence de retombées concrètes sur les territoires, le préjudice qu'il cause notamment au regard de son impact visuel, rendent pour lui le projet inacceptable et ont conduit le syndicat mixte à délibérer à l'unanimité contre le projet. Pour autant, il ne souhaite pas opposer les uns aux autres, la pêche à l'industrie ou les haut-normands aux picards. Il argue qu'au contraire un projet de territoire doit être fait pour rassembler, une condition que le projet de parc éolien du Tréport ne remplit pas selon lui. Nicolas Mayer-Rossignol, président du Conseil Régional de Haute-Normandie, est quant à lui intervenu en fin de réunion publique pour rappeler l'importance de ce projet à l'échelle régionale et le soutien qu'il souhaite apporter à l'émergence d'une filière industrielle consacrée à l'éolien en mer dont la Haute-Normandie aurait tout à gagner. Il s'est étonné que la question de la localisation du projet sur une zone de pêche n'ait pas été traitée en amont du débat, lors du choix de la zone. Conscients des obstacles que rencontre ce projet, ces élus interpellent l'Etat pour que des réponses concrètes soient apportées aux différentes attentes du public, des acteurs du territoire, en particulier les acteurs de la pêche.

Les comités de pêche ont quant à eux réaffirmé leur opposition à la zone prévue par l'appel d'offres expliquant qu'elle était déterminante pour leur activité. Ils ont présenté une zone alternative à l'Ouest du chenal de Dieppe. A ce sujet, la Commission a présenté les enseignements qu'elle

idée, je ne pense pas que l'horizon sera amoiché, car ce sera assez loin. Il faut savoir ce qu'on veut, on ne peut pas râler contre le nucléaire et refuser l'éolien. On dit que les animaux n'aiment pas ça mais quand je passe à cheval près d'une éolienne, il ne bouge pas. Les photomontages sont magnifiques. On voit le passé et le futur. ...

**> LIRE LA SUITE**

### Avis n°481 / Pas d'éoliennes en face de chez moi

**Ajouté le 31/07/2015**

Je ne pense pas que le développement de l'éolien génère de l'emploi. Maintenir les emplois actuels serait déjà pas mal. Je suis pour les éoliennes tant qu'elles en sont pas en face de chez moi. Au niveau visuel, ce n'est pas joli. Ca peut avoir un impact sur le tourisme. [Cet avis a été récolté sur papier au cours du débat mobile du 23 juillet 2015 à la plage de Saint-Martin-en-Campagne] ...

**> LIRE LA SUITE**

### Avis n°480 / Le faire plus loin

**Ajouté le 31/07/2015**

Le projet contenterait tout le monde s'il se faisait plus loin. On aurait l'énergie renouvelable sans l'impact visuel, ni sur la pêche. [Cet avis a été récolté sur papier au cours du débat mobile du 23 juillet 2015 à la plage de Saint-Martin-en-Campagne] ...

**> LIRE LA SUITE**

### Avis n°479 / C'est une pollution visuelle

**Ajouté le 31/07/2015**

C'est bien pour la façon "naturelle" de produire. Cependant, attention à la pollution visuelle et la pêche locale. Certaines vibrations (ondes) peuvent faire fuir la faune marine. [Cet avis a été récolté sur papier au cours

avait retirés de l'atelier technique organisé avec les professionnels de la pêche, l'Agence des aires marines protégées, France Nature Environnement, l'Etat et la maîtrise d'ouvrage visant à éclairer les données disponibles sur la zone (ressource halieutique, biodiversité, trafic...). Il apparaît que plusieurs données existent, mais sont hétérogènes (certaines déclaratives, et d'autres automatisées) et parfois difficiles d'accès. Seuls l'analyse et le recoupement de ces données permettraient d'établir un état des lieux des connaissances, sur la zone actuelle du parc et sur la zone alternative proposée par les pêcheurs. Une demande de « fiche pêche » a été ainsi faite à l'Agence des Aires Marines Protégées.

Concernant les suites du débat public, la commission a rappelé qu'un compte rendu et un bilan seront publiés d'ici fin septembre. La DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) a rappelé le rôle de l'Instance de Suivi et de Concertation qui reprendrait ses réunions à la suite de la décision rendue par la Société des Éoliennes en Mer de Dieppe-Le Tréport à la fin de l'année 2015, dans les 3 mois qui suivent la publication du compte rendu. Laurent Jacques, adjoint au maire du Tréport, a rappelé la ferme opposition de la ville et fait part de ses attentes vis à vis du futur compte-rendu de la CPDP dont il espère qu'il sera pris en compte par le Ministère de l'Écologie.

Cette réunion était très attendue de la part de tous les acteurs et des citoyens présents. Au cours d'échanges souvent passionnés, les participants ont fait part de leurs opinions et de leurs attentes pour les suites du débat. La Commission dispose désormais de deux mois pour rendre public son compte rendu et la maîtrise d'ouvrage aura 3 mois supplémentaires pour faire part de sa décision.



[La rediffusion vidéo de la réunion](#)



[Les archives de la réunion](#)

du débat mobile du 23 juillet 2015 à la plage de Saint-Martin-en-Campagne] ...

[> LIRE LA SUITE](#)

**Avis n°478 / Tout à fait d'accord**

**Ajouté le 31/07/2015**

Je suis tout à fait d'accord. L'énergie éolienne est naturelle. Il vaut mieux développer l'éolien que le nucléaire (qui est nocif). [Cet avis a été récolté sur papier au cours du débat mobile du 23 juillet 2015 à la plage de Saint-Martin-en-Campagne] ...

[> LIRE LA SUITE](#)

**Avis n°477 / Plutôt favorable mais il faut voir les conséquences sur la pêche**

**Ajouté le 31/07/2015**

Combien y a-t-il de réacteurs ici ? Combien de parcs éoliens faudra-t-il pour se débarrasser de cette verrue qui fout en l'air la falaise.... Je suis plutôt favorable à ce genre de projet mais il faut voir les conséquences sur la pêche. Les pêcheurs doivent pouvoir continuer à travailler. Le système français est très contraignant quand on dit oui aujourd'hui on ne sait pas ce que ce sera demain. ...

[> LIRE LA SUITE](#)

[> LIRE LES DERNIÈRES EXPRESSIONS](#)

**Contactez la CPDP Projet de parc éolien en mer de Dieppe - Le Tréport**

21 avenue des Canadiens, 76420 Le Tréport

Tél. : +33 (0)2 77 23 44 33

[eolienmer-pdlit@debatpublic.fr](mailto:eolienmer-pdlit@debatpublic.fr)

<http://eolienmer-pdlit.debatpublic.fr>

REJOIGNEZ LE DÉBAT  
SUR

